

Période couverte (1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021) ¹	ALBERTA	Marchés couverts – adjugés ²	
---	---------	---	--

Ministères, agences, offices, bureaux, conseils, comités, commissions et organismes semblables d'une Partie	Nombre	Valeur \$ ³	Nombre (en fonds américains)	Valeur \$ (en fonds américains) ⁴	Commentaire ⁵
Produits	265	123 259 544 \$	2	305 222 \$	
Services, à l'exception des services de construction	1572	4 162 601 992 \$	s.o.	s.o.	
Services de construction	314	994 644 194 \$	s.o.	s.o.	

Administrations régionales, locales, de district et autres formes d'administration municipale, des organismes municipaux, des commissions scolaires et des organismes responsables de l'enseignement, de la santé et des services sociaux bénéficiant d'un financement public, ainsi que de toute personne morale ou entité détenue ou contrôlée par les entités précitées	Nombre	Valeur \$ ⁶	Nombre (en fonds américains)	Valeur \$ (en fonds américains) ⁷	Commentaire
Produits	634	387 875 445 \$	3	793 987 \$	
Services, à l'exception des services de construction	1056	963 556 418 \$	6	1 071 832 \$	
Services de construction	357	1 169 391 402 \$	s.o.	s.o.	

Sociétés d'État, des entreprises publiques et d'autres entités détenues ou contrôlées par une Partie au moyen d'une participation au capital	Nombre	Valeur \$ ⁸	Nombre (en fonds américains)	Valeur \$ (en fonds américains) ⁹	Commentaire
Produits	11	46 796 044 \$	s.o.	s.o.	

¹ Indiquer la période couverte. Année fiscale ou calendrier selon le choix de la Partie. La même période doit être conservée pour les rapports subséquents.

² Les marchés couverts adjugés incluent les marchés passés dans le cadre d'un appel d'offres limités.

³ Valeur totale maximale, avant taxes, de tous les marchés couverts au moment de l'adjudication ou, si celle-ci n'est pas connue, la valeur estimée selon la méthode d'évaluation de la valeur d'un marché prévue par l'accord applicable.

⁴ Valeur totale maximale, avant taxes, de tous les marchés couverts au moment de l'adjudication ou, si celle-ci n'est pas connue, la valeur estimée selon la méthode d'évaluation de la valeur d'un marché prévue par l'accord applicable.

⁵ Indiquer toute information pertinente relative à la validité des données (par ex. les données manquantes ou l'explication de la méthodologie utilisée pour établir les estimations).

⁶ Valeur totale maximale, avant taxes, de tous les marchés couverts au moment de l'adjudication ou, si celle-ci n'est pas connue, la valeur estimée selon la méthode d'évaluation de la valeur d'un marché prévue par l'accord applicable.

⁷ Valeur totale maximale, avant taxes, de tous les marchés couverts au moment de l'adjudication ou, si celle-ci n'est pas connue, la valeur estimée selon la méthode d'évaluation de la valeur d'un marché prévue par l'accord applicable.

⁸ Valeur totale maximale, avant taxes, de tous les marchés couverts au moment de l'adjudication ou, si celle-ci n'est pas connue, la valeur estimée selon la méthode d'évaluation de la valeur d'un marché prévue par l'accord applicable.

⁹ Valeur totale maximale, avant taxes, de tous les marchés couverts au moment de l'adjudication ou, si celle-ci n'est pas connue, la valeur estimée selon la méthode d'évaluation de la valeur d'un marché prévue par l'accord applicable.

Services, à l'exception des services de construction	36	155 479 868 \$	1	812 764 \$	
Services de construction	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	